

Agrumes de Berkane: Levée de la suspension d'exportation aux USA

La suspension provisoire de l'autorisation d'exporter les agrumes de la région de Berkane aux Etats-Unis a été levée, annonce l'ONSSA.

Suite à la mission d'audit réalisée du 16 au 20 octobre 2017 dans la région de Berkane, par des experts américains du Service de contrôle de la santé animale et végétale (APHIS) du Département de l'Agriculture (USDA), les autorités américaines ont décidé de lever la suspension imposée aux agrumes en provenance de la région de Berkane depuis le 23 décembre 2016 et permettre ainsi la reprise des exportations d'agrumes vers les USA en provenance de cette région.

Ce résultat a été obtenu grâce à la satisfaction des exigences phytosanitaires américaines à travers le plan d'action opérationnel renforcé, élaboré en concertation entre les services techniques de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) et les professionnels, au respect de sa mise en œuvre par ces derniers ainsi qu'aux investissements importants des opérateurs dans les infrastructures du traitement par le froid des fruits d'agrumes au niveau des stations de conditionnement à Berkane.

Il y a lieu de préciser que cette interdiction est intervenue suite à l'interception de larves de la mouche méditerranéenne (appelée aussi la Cératite) dans deux expéditions de clémentine en provenance de Berkane, au cours de la précédente campagne d'exportation 2016/2017. Cet insecte, répandu dans le bassin méditerranéen et qui ne représente aucun risque pour le consommateur, fait l'objet d'un plan d'action opérationnel de surveillance et de lutte. Aux USA, cette mouche est considérée comme menaçante pour les plantations d'agrumes, d'où les exigences des autorités américaines imposées à l'égard des importations d'agrumes en provenance des pays exportateurs.

La clémentine de Berkane est très appréciée par les consommateurs aussi bien au Maroc qu'aux USA et dans d'autres pays de par le monde comme en témoignent les exportations au cours de cette campagne qui a démarré à partir du 26 octobre. Les quantités exportées jusqu'au 7 décembre 2017 sont de 13.585 Tonnes vers la Russie, 10.600 T. vers l'Europe, 3.443 T. vers le Canada et 312 T. vers d'autres destinations, soit un total de 27.930 Tonnes. Durant la précédente campagne 2016/2017, ces

exportations étaient de l'ordre de 24.800 tonnes, soit une augmentation de 12% au cours de cette campagne (2017/2018).

Au cours de la campagne précédente l'exportation des agrumes vers les USA en provenance de Berkane a atteint plus de 3.700 tonnes. La reprise de ces exportations vers ce marché offre des opportunités supplémentaires importantes pour développer davantage la filière agrumicole de cette région.

Lien article : <http://www.agrimaroc.ma/agrumes-suspension-exportation-usa/>